

TRAITEMENT DE PUCES

Avant le traitement

- Traiter les animaux domestiques.
- Aspirer l'appartement soigneusement.
- Dégager au maximum les sols et les plinthes pour faciliter l'application des produits insecticides.

Traitement - Mode d'emploi

Traitement par pulvérisation d'un insecticide rémanent combiné à un régulateur de croissance (sur toutes les surfaces horizontales jusqu'à 50/60 cm du sol, des fentes de parquets, des plinthes, des bords de tapis, des litières et autres refuges des animaux) et traitement de volume par fumigène d'un insecticide à spectre large à effet débusquant.

Important

- Il sera nécessaire de fermer et quitter les lieux durant 4 heures après le traitement,
- A votre retour, il faudra aérer pendant au moins 2h.
- Ne pas laver les sols durant les 4 semaines qui suivent le traitement.
- Traiter régulièrement les animaux domestiques.

Si la manifestation de puces est toujours présente 2 à 3 semaines après le premier traitement, il est nécessaire de renouveler le traitement.

Ce deuxième traitement est facturé au même tarif que le premier traitement

Dans tous les cas, après le deuxième traitement mise en place d'une garantie 3 mois en cas de récurrence (sauf dans le cas de protocole non respecté).

